

## Catégories du PNAR

Il existe trois catégories pour lesquelles votre œuvre peut être sélectionnée dans le cadre du PNAR de CIC. Nota : pour toutes ces catégories, les artistes conservent l'original, ce qui signifie que les pièces disponibles et celles qui ont été vendues ou qui ne sont plus disponibles sont admissibles dans toutes les catégories.

### Artiste national de l'année

Un artiste sera choisi comme Artiste national de l'année de CIC, et une édition minimale de 2 000 exemplaires sera produite. Les œuvres de cette catégorie peuvent représenter des espèces fauniques, la sauvagine, des chiens, des chevaux et des scènes de pêche, de chasse, de camping ou de chalet. L'Artiste national de l'année 2012 de CIC recevra un cachet de 5 000 \$ et 100 épreuves d'artiste.

### Reproduction et timbre de sauvagine

Tous les ans, CIC sélectionne une œuvre représentant la sauvagine pour en faire un ensemble spécial reproduction et timbre. L'œuvre sera reproduite dans un format traditionnel et facile à collectionner de 16,51 cm x 22,86 cm. Une édition de 750 exemplaires sera produite et l'Artiste du timbre de sauvagine recevra un cachet de 1 000 \$ ainsi que 75 épreuves d'artiste.

L'artiste sélectionné devra rendre une illustration séparée pour l'épinglette annuelle du donateur de CIC.

### Artistes du Portfolio

CIC sélectionnera de 10 à 12 œuvres pour le PNAR. Ces œuvres reproduites à plus de 1 000 exemplaires peuvent représenter des espèces fauniques (telles que loups, ours, faune africaine, etc.), la sauvagine, des chiens, des chevaux et des scènes de pêche, de chasse, de camping ou de chalet. Les artistes recevront 100 épreuves d'artistes, et ceux portant le titre d'« Ancien » (participation à des PNAR antérieurs) sélectionnés dans cette catégorie recevront un cachet de 1 000 \$ par œuvre sélectionnée dans des PNAR subséquents.

CIC accepte maintenant les illustrations qui ont déjà été produites sous forme d'estampes numériques. CIC n'assume que les droits d'auteur pour l'image dans le format reproduit. À compter du PNAR de 2012 :

- L'Artiste de l'année conservera l'œuvre originale et recevra un cachet de 5 000 \$;
- tout artiste sélectionné pour le PNAR qui a déjà été sélectionné pour un PNAR antérieur recevra le titre d'« Ancien » et un cachet de 1 000 \$ pour toute œuvre sélectionnée pour un PNAR subséquent;
- l'artiste sélectionné dans la catégorie Reproduction et timbre de sauvagine recevra un cachet de 1 000 \$.

## Pour soumettre une oeuvre

Les reproductions doivent être soumises sous forme de diapositives ou de photos numériques sur CD/DVD. En soumettant votre œuvre d'art, rappelez-vous que la sélection des œuvres s'effectue d'après leur représentation. Les diapositives ou les CD/DVD ne seront pas retournés; veuillez donc les reproduire avant de les envoyer pour soumission. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la page de la liste de vérification des directives de soumission des œuvres.

**La date limite pour soumettre une oeuvre au concours 2011 est le 1 juillet 2011. Veuillez faire parvenir vos diapositives et votre formulaire d'inscription (joint à la présente) à l'adresse suivante :**

Penny Burns  
Coordonnatrice du PNAR  
C.P. 1213, 158 Manitoba Street  
Bracebridge (Ontario) P1L 1V4  
Tél : 705 645-4000, Sans frais : 1 888 832-1213  
Courriel : penny\_burns@sympatico.ca

## Commentaires des artistes sur le PNAR :

**Maurade Baynton, artiste du PNAR 2011** — « Je suis honorée d'avoir été choisie l'une des artistes du Portfolio national Art et reproductions 2011 de CIC. Le calibre des œuvres sélectionnées est l'un des plus élevés parmi les artistes renommés... Je me sens privilégiée d'avoir un peu contribué à la conservation des milieux humides pour que les animaux sauvages puissent s'épanouir dans leur milieu naturel. »

**Derek C. Wicks, artiste du PNAR 2002 et 2009; Artiste de l'année 2007 et 2011** — « C'est un honneur autant qu'un privilège de travailler aux côtés de CIC pour la conservation. Le Portfolio national Art et reproductions permet à des conservationnistes comme moi de s'associer à CIC et de travailler à un but commun : la conservation des milieux humides au bénéfice de la faune. »

**Glen C. Scrimshaw, artiste du PNAR 1996, 2010 et 2011** — « La reconnaissance de mon œuvre par Canards Illimités Canada tôt dans ma carrière m'a donné le courage et la confiance de poursuivre mon travail. Je crois fermement en CIC et à son mandat. C'est pourquoi je continuerai d'appuyer CIC tant que je pourrai tenir un pinceau et voir ce que je peins! »

## Directives pour 2012



Timbre et reproduction de sauvagine 2011  
Trevor Tennant — Riding the Wave

# Portfolio national Art et reproductions

## Ceci est une invitation...

Date limite de soumission : Le 1 juillet 2011



Canards Illimités Canada  
La conservation des milieux humides

Agir pour la nature.



### **Artiste national de l'année 2011**

Derek C. Wicks – *September Serenade*

### **CIC a besoin de votre aide**

Canards Illimités Canada (CIC) est un organisme privé sans but lucratif, dont la mission est de conserver les milieux humides et les habitats qui s'y rattachent au bénéfice de la sauvagine nord-américaine et de promouvoir un environnement sain pour la faune et les humains. Depuis plus de 25 ans, CIC travaille avec des artistes canadiens pour recueillir des fonds pour la conservation des milieux humides.

Les milieux humides sont vitaux pour la faune et les humains. Ils filtrent naturellement notre eau et abritent des centaines d'espèces sauvages. Pourtant, jusqu'à 70 % des milieux humides ont disparu dans les régions peuplées du Canada. Vous pouvez contribuer à mettre un terme à leur disparition en soumettant votre oeuvre au PNAR de CIC.

### **Ceci est une invitation...**

CIC vous invite à soumettre jusqu'à vingt de vos oeuvres sur des sujets qui reflètent l'esprit et la mission de CIC. Si l'une de vos oeuvres est retenue pour notre Portfolio national Art et reproductions (PNAR) 2012, vous vous joindrez à un groupe d'artistes de renom dont l'oeuvre rend hommage à nos habitats naturels tout en contribuant à leur conservation.

Toutes les oeuvres seront évaluées en fonction des exigences de chacune des trois catégories de notre PNAR (décrites dans la présente brochure). La date limite pour soumettre une oeuvre pour le concours 2012 est le 1 juillet 2011.

### **Le portfolio national Art et reproductions de CIC**

Toutes les oeuvres soumises sont soigneusement examinées. À partir des oeuvres retenues pour le PNAR, CIC tirera des reproductions de haute qualité qui lui serviront à recueillir des fonds pour financer ses programmes de conservation.

Chaque année, les supporteurs et les bénévoles de CIC attendent avec impatience les reproductions du nouveau PNAR. Ces oeuvres servent à la collecte de fonds au cours d'activités-bénéfice organisées par les bénévoles de CIC et dans le cadre d'enchères secrètes. Tous les fonds recueillis grâce au PNAR de CIC sont versés à ses programmes de conservation, de recherche et de sensibilisation.

Si le PNAR permet de recueillir des fonds pour la conservation des milieux humides, CIC n'est pas seul à profiter de ce programme. Les artistes participants bénéficient également d'importantes retombées.



### **Programme artistique 2011**

Terry Isaac – *By the Gate*



### **Programme artistique 2011**

Denis Mayer Jr. – *A Touch of Warmth*

De plus, les artistes du portfolio recevront un logo exclusif du PNAR qu'ils pourront utiliser sur leur site Web.

### **Autres avantages**

Si vous êtes accepté au PNAR, vous obtiendrez abonnement annuel au magazine *Conservationniste*. De plus, vous recevrez des « épreuves d'artiste » de votre oeuvre, que vous pourrez vendre un an après le début de l'année de collecte de fonds 2012 de CIC.



### **Programme artistique 2011**

Adeline Halvorson  
– *Mutual*

### **Visibilité**

Les reproductions retenues pour le PNAR sont exposées à grande échelle partout au Canada et sont admirées par un large éventail de nouveaux collectionneurs au cours de plus de 500 activités-bénéfice (quelque 68 000 participants l'année dernière). Le programme d'enchères secrètes de CIC permet, quant à lui, d'exposer différentes reproductions dans plus de 3 000 entreprises du pays chaque année.

En plus de la visibilité acquise lors de ces activités-bénéfice, les oeuvres sélectionnées pour le PNAR sont ajoutées à notre catalogue de produits (distribué aux comités de bénévoles CIC partout au pays). Chaque année, le *Conservationniste* (revue nationale destinée à nos membres) illustre le travail de l'Artiste national de l'année. Également, l'information sur le PNAR et sur l'Artiste du Timbre et reproduction est affichée sur le site Web de CIC ([www.canards.ca](http://www.canards.ca)) et est envoyée aux médias locaux.

## Liste de vérification

Avant de nous soumettre votre oeuvre, veuillez passer en revue les exigences et les conseils suivants :

- Les reproductions soumises doivent représenter les œuvres originales des artistes.
- Les artistes peuvent soumettre jusqu'à 20 images; pour un envoi multiple, prière d'inscrire tous les renseignements correspondant à chaque image et joindre le tout au formulaire de soumission.
- Les reproductions doivent être soumises sous forme de diapositives ou de photos numériques sur CD/DVD.
- Il est fortement recommandé de supprimer tout encadrement et passe-partout des photos et de masquer tout arrière-plan qui pourrait détourner l'attention pendant le visionnement.
- Les diapositives soumises doivent être de format 35 mm couleur et non des diapositives sous verre.
- Les œuvres soumises numériquement doivent être fournies sur un CD/DVD. Les images doivent être d'au moins 5 po x 7 po et de 300 dpi et soumises dans un format JPEG, TIFF ou PSD (PhotoShop).
- Toutes les diapositives et tous les CD/DVD doivent être étiquetés et indiquer le nom de l'artiste et le titre de l'œuvre soumise.
- Les diapositives et les CD/DVD des œuvres non sélectionnées ne seront pas retournés; veuillez donc vous assurer de les reproduire avant de les envoyer pour soumission.
- Les envois multiples peuvent être enregistrés sur un CD/DVD.

Toutes les œuvres soumises pour le PNAR seront examinées en fonction des exigences de chacune des catégories. Les artistes dont les œuvres auront été retenues devront signer une Entente de reproduction pour pouvoir participer au PNAR de CIC.

CIC préfère avoir l'original de l'œuvre d'art pour en faire des reproductions, mais cela n'est pas nécessaire. Des fichiers numériques à haute résolution de photos professionnelles ou des diapositives de l'œuvre peuvent aussi être utilisés. Les artistes recevront un document d'approbation de l'impression.

**Les artistes pourront vendre les épreuves d'artiste qu'ils auront reçues UN AN APRÈS le début de l'année de collecte de fonds 2012 de CIC.**

Les artistes sont invités à continuer de soumettre leurs œuvres à CIC. De nombreux artistes ont vu leurs œuvres sélectionnées plus d'une fois pour participer au programme Portfolio national Art et reproductions (PNAR) de CIC. Les artistes du PNAR dont les œuvres ont été sélectionnées antérieurement recevront le titre d'« Ancien » et un cachet de 1 000 \$ pour chacune de leurs œuvres sélectionnées pour des PNAR subséquents. En présentant leurs œuvres, les artistes contribuent considérablement à la diversité du PNAR de CIC et à l'augmentation de l'intérêt suscité par ce programme.



**Programme artistique 2011**  
Glen C. Scrimshaw – *Days Gone By*

*CIC souhaite remercier tous les artistes qui soumettent une œuvre dans le cadre de son PNAR. Sans votre participation, le Portfolio national Art et reproductions n'existerait pas. Les œuvres retenues constituent un puissant incitatif au moment de nos campagnes de financement et contribuent grandement à la conservation des milieux humides canadiens. Votre appui au PNAR et au travail de conservation des milieux humides de CIC est fort apprécié.*



**Programme artistique 2011**  
Fred Buchwitz – *Summer Cabin Retreat*



**Programme artistique 2011**  
Claudio D'Angelo – *Outranked*



**Programme artistique 2011**  
Olaf Schneider – *Upon Awakening*

# Portfolio national Art et reproductions

## Formulaire d'inscription

Nom de l'artiste : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Téléc. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Site Web de l'artiste : \_\_\_\_\_

Titre de l'oeuvre (ou des oeuvres) : \_\_\_\_\_

Sujet représenté : \_\_\_\_\_

Matière : \_\_\_\_\_ Dimensions : \_\_\_\_\_ Vertical/Horizontal : \_\_\_\_\_

Dans le cas d'envois multiples, veuillez joindre une liste avec le titre des images et les renseignements sur ces images.

Commentaires : \_\_\_\_\_

Cette oeuvre a déjà été reproduite sous forme d'estampe numérique.  Oui  Non

Si oui, donnez les détails suivants :

Dimension : \_\_\_\_\_ Dimensions de l'oeuvre publiée : \_\_\_\_\_ Toile ou papier : \_\_\_\_\_ Prix : \_\_\_\_\_ Disponibilité : \_\_\_\_\_

Par la présente, je sou mets l'oeuvre (ou les oeuvres) susmentionnée(s) à Canards Illimités Canada dans le cadre du Portfolio national Art et reproductions 2012. Je certifie que toutes les oeuvres soumises sont des oeuvres originales créées par la ou le soussigné à partir de son propre cadre de référence.

Signature de l'artiste : \_\_\_\_\_

Veuillez faire parvenir votre inscription et le formulaire dûment rempli à :

Mme Penny Burns, coordonnatrice du PNAR

C.P. 1213, 158 Manitoba Street Bracebridge (Ontario) P1L 1V4

Tél. : 705 645-4000

Sans frais : 1 888 832-1213

Courriel : penny\_burns@sympatico.ca



**Canards Illimités Canada**  
La conservation des milieux humides

Agir pour la nature.

